



# Conseil économique et social

Distr. générale  
5 mai 2023  
Français  
Original : anglais

## Session de 2023

23 juillet 2022-26 juillet 2023

Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire\*

**Débat de haut niveau sur le thème : « Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux » : concertation de haut niveau consacrée notamment aux tendances et scénarios futurs en lien avec le thème principal des travaux du Conseil et aux effets à long terme des tendances actuelles**

## **Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

La maladie à coronavirus (COVID-19) a eu des répercussions énormes sur les plans économique, social et environnement, ce qui a fortement affecté la capacité des pays en développement à investir dans la réalisation des objectifs de développement durable. Mais l'expérience de la COVID-19 a toutefois montré que les pays qui avaient davantage progressé dans la réalisation des objectifs de développement durable ont été mieux à même de faire face à l'impact de la pandémie. Des crises comme celle de la pandémie de COVID-19 mettent en évidence les fragilités du système économique et social mondial en place auxquelles le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur les changements climatiques étaient censés remédier. Les coûts élevés de la COVID-19, de la guerre en Ukraine et des changements climatiques montrent à quel point il est important pour les pays de s'engager sur la voie d'une transformation structurelle qui rende possible un développement durable. La meilleure sortie de crise consisterait à atteindre les objectifs d'ici à 2030 comme il était initialement prévu.

Le présent rapport doit informer les échanges lors du débat de haut niveau du Conseil en juillet 2023, ainsi que ceux du forum politique du haut niveau sur le développement durable à sa réunion en septembre 2023. Il est complété par le rapport



du Secrétaire général intitulé « Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable : vers un plan de sauvetage pour les peuples et la planète » (A/78/80-E/2023/64). Il devrait être lu en parallèle avec le rapport du Secrétaire général intitulé « Tendances et scénarios à long terme : incidences sur la réalisation des objectifs de développement durable » (E/2023/89).

## I. Introduction

1. Le présent rapport passe en revue les stratégies auxquels les pays pourraient avoir recours pour se relever plus rapidement de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) tout en avançant sur la voie d'une mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>1</sup>. Une analyse et des recommandations générales y sont proposées pour alimenter les discussions lors du débat de haut niveau du Conseil économique et social en 2023. Le rapport a été enrichi par des contributions substantielles des entités du système des Nations Unies et il est complété par le rapport du Secrétaire général intitulé « Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable : vers un plan de sauvetage pour les peuples et la planète » (A/78/80-E/2023/64). Il devrait être lu en parallèle avec le rapport du Secrétaire général intitulé « Tendances et scénarios à long terme : incidences sur la réalisation des objectifs de développement durable » (E/2023/89).

2. La COVID-19 a eu des effets dévastateurs sur le plan économique. En 2020, l'économie mondiale s'est contractée de 4,9 % en raison de l'impact de la pandémie. Après avoir progressé de 6,1 % en 2021, l'économie mondiale devait, avant le début du conflit en Ukraine, connaître une croissance de 4,1 % en 2022 et de 3,5 % en 2023<sup>2</sup>. Toutefois, les retombées négatives persistantes de la pandémie, ainsi que la guerre en Ukraine, ont fait retomber la croissance mondiale à 3,1 % en 2022, avec une augmentation de 2,3 % prévue en 2023<sup>3</sup>. En outre, les pays les moins avancés ont connu certains des pires résultats sous l'effet des crises mondiales. La croissance économique moyenne de 2,5 % enregistrée dans les pays les moins avancés au cours de la période 2020-2022 est loin d'atteindre l'objectif annuel de 7 %, fixé dans l'objectif de développement durable n° 8<sup>4</sup>. En conséquence, la pandémie a conduit à l'exacerbation des inégalités mondiales entre les pays.

3. En outre, le taux d'inflation mondial devrait passer de 7,5 % en 2022 à 5,2 % en 2023, principalement en raison de la baisse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et du ralentissement de la demande mondiale, tout en restant bien supérieur à la moyenne de 3,1 % enregistrée pour la période 2000-2019<sup>5</sup>. La persistance d'une inflation élevée dans les pays en développement qui abritent un grand nombre de pauvres constitue un obstacle supplémentaire à l'éradication de la pauvreté. Les banques centrales ont réagi en relevant les taux d'intérêt pour maîtriser l'inflation, ce qui a entraîné des pressions à la baisse sur la croissance économique.

4. Dans l'ensemble, ces facteurs ont eu un impact négatif sur la réalisation des objectifs de développement durable. Le taux de pauvreté mondial est passé de 8,5 % en 2019 à 9,3 % en 2020 à cause de la COVID-19, réduisant à néant plus de quatre années de progrès. Selon les prévisions actuelles, 8,4 % de la population mondiale, soit environ 670 millions de personnes, pourraient encore vivre dans l'extrême pauvreté d'ici à la fin de 2022. Ce chiffre devrait tomber à 575 millions d'ici à 2030, soit une baisse de moins de 30 % par rapport à 2015 (A/78/80-E/2023/64). Le nombre de nouvelles personnes qui tomberont dans l'extrême pauvreté dans les pays en

<sup>1</sup> Le présent rapport est présenté en application du mandat défini par l'Assemblée générale dans ses résolutions 61/16, 72/305, 74/298 et 75/290 A sur le renforcement du Conseil économique et social, et conformément à la résolution 75/290 B sur l'examen de l'application des résolutions de l'Assemblée suivantes : 67/290 sur le forum politique de haut niveau pour le développement durable et 70/299 sur le suivi et l'examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au niveau mondial.

<sup>2</sup> *World Economic Situation and Prospects 2022* (Publication des Nations Unies, 2022).

<sup>3</sup> *World Economic Situation and Prospects*, bilan à la mi-2023 (Publication des Nations Unies, à paraître).

<sup>4</sup> *World Economic Situation and Prospects* (Publication des Nations Unies, 2023).

<sup>5</sup> *World Economic Situation and Prospects*, bilan à la mi-2023.

situation de surendettement ou présentant un risque élevé de surendettement est estimé à 175 millions d'ici à 2030, dont 89 millions de femmes et de filles<sup>6</sup>.

5. Quelque 768 millions de personnes ont également souffert de la faim en 2021, contre 589 millions en 2015. Les retards de croissance et les cas d'émaciation d'enfants ont augmenté pendant la pandémie en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires. L'indice des prix alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) était en août 2022 supérieur de 45 % à ce qu'il était avant la pandémie. Selon la FAO, 670 millions de personnes pourraient souffrir de la faim d'ici à 2030, soit environ 8 % de la population mondiale, ce qui représente une augmentation de 78 millions de personnes par rapport au scénario pré-pandémique.

6. Selon les estimations de l'Organisation internationale du Travail (OIT), le déficit d'emplois au niveau mondial s'élevait à 473 millions de personnes en 2022 et environ 2 milliards de personnes occupaient un emploi informel<sup>7</sup>. Le nombre total d'heures hebdomadaires travaillées en 2022 est resté inférieur de 1,4 % à son niveau du quatrième trimestre 2019, après ajustement pour tenir compte de la croissance démographique, ce qui équivaut à 41 millions d'emplois à temps plein. La pandémie de COVID-19 a également eu une incidence sur la réalisation de l'objectif 5 en creusant le fossé entre les genres, notamment dans les pays en développement, où les femmes ont connu des baisses plus marquées que les hommes en matière d'emploi et de participation à la vie active<sup>8</sup>. De nombreuses femmes, en particulier celles qui ont des enfants en bas âge, assument des tâches supplémentaires pour s'occuper d'eux, et elles se heurtent à des obstacles importants pour réintégrer le marché du travail.

7. La pandémie de COVID-19 a également paralysé de nombreux systèmes éducatifs dans le monde, ce qui a eu un impact majeur sur les progrès réalisés au niveau mondial sur la voie de l'objectif 4. En 2020, 1,5 milliard d'élèves dans 188 pays n'ont pas pu aller à l'école à cause de la pandémie, et l'enseignement a encore été perturbé au cours de l'année 2021. Les fermetures d'écoles causées par la COVID-19 et l'inefficacité relative de l'enseignement à distance ont entraîné des pertes éducatives importantes chez les enfants, en particulier dans les pays en développement qui étaient les plus en retard dans la réalisation de l'objectif 4<sup>9</sup>. En raison des fermetures d'écoles, d'après les estimations, cette génération d'élèves risque de perdre 17 000 milliards de dollars de revenus au cours de sa vie en valeur actuelle, soit environ 18 % du produit intérieur brut (PIB) mondial de 2022. Cet impact est le plus grave dans les pays les plus pauvres qui n'ont pas les ressources nécessaires pour offrir à tout le monde des possibilités d'enseignement à distance équitables et de bonne qualité<sup>10</sup>.

8. Pour la plupart des pays, les changements climatiques ont un coût de plus en plus élevé. Au cours des dix dernières années, les tempêtes, les incendies de forêt et les inondations ont causé à eux seuls des pertes représentant environ 0,3 % du PIB

<sup>6</sup> Organisation des Nations Unies, « United Nations Secretary-General's SDG Stimulus to Deliver Agenda 2030 » (février 2023).

<sup>7</sup> OIT, *Emplois et questions sociales dans le monde, Tendances 2023*.

<sup>8</sup> Organisation des Nations Unies, note de synthèse : « L'impact de la COVID-19 sur les femmes », 9 avril 2020.

<sup>9</sup> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Banque mondiale, *The State of the Global Education Crisis : A Path to Recovery* (décembre 2021).

<sup>10</sup> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2021/2 : les acteurs non étatiques dans l'éducation : qui décide ? qui est perdant ?* (Paris, 2021).

mondial, selon les données de la compagnie d'assurance Swiss Re<sup>11</sup>. Selon le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, entre 3,3 et 3,6 milliards de personnes vivent dans des zones très vulnérables aux changements climatiques, ce qui renforce leur besoin d'adaptation.

9. Une analyse récente menée par S&P Global Ratings suggère que les pertes de production économique sous l'effet des risques climatiques pourraient atteindre 3,7 % du PIB mondial d'ici à 2030<sup>12</sup>. Cela constituerait une énorme perte potentielle cumulée de la production mondiale si les pays continuaient sur la même lancée qu'aujourd'hui en ce qui concerne les politiques de lutte contre les changements climatiques<sup>13</sup>. L'évaluation des vulnérabilités menée par S&P montre également que les impacts régionaux des risques climatiques sont les plus prononcés en Asie du Sud (10 % à 18 % du PIB menacé d'ici à 2030) et qu'ils sont également élevés en Asie centrale, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi qu'en Afrique subsaharienne. Les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire inférieur risquent de subir des pertes de production économique 3,6 fois plus importantes en moyenne que les pays à revenu intermédiaire supérieur et à revenu élevé. Les pertes économiques risquent également d'être plus importantes et plus durables pour les pays en développement, qui ont une capacité d'adaptation moindre, des institutions plus faibles et moins de moyens financiers, et dont la part de responsabilité dans le problème des changements climatiques mondiaux est invariablement bien moins importante. D'après l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, le besoin en investissements énergétiques mondiaux serait de 5 700 milliards de dollars par an jusqu'en 2030, ce qui équivaut à environ 6 % de la production mondiale, soit un niveau nettement supérieur au niveau d'investissement estimé à 1 000 milliards de dollars en 2021<sup>14</sup>.

10. Toutefois, le coût paralysant du financement de la dette pour de nombreux pays en développement a entravé leur redressement après la COVID-19, les contraignant à réduire les dépenses de développement, y compris pour les objectifs de développement durable, et limitant leur capacité à répondre à d'autres chocs<sup>15</sup>. En 2022, on a estimé que 25 pays en développement avaient consacré plus de 20 % de leurs recettes publiques totales au service de la dette extérieure<sup>16</sup>. En novembre 2022, 37 des 69 pays les plus pauvres du monde présentaient un risque élevé de surendettement ou étaient déjà en situation de surendettement, tandis qu'un pays à revenu intermédiaire sur quatre, dans lesquels vit la majorité des personnes extrêmement pauvres, présentait un risque élevé de crise budgétaire<sup>17</sup>. La hausse des taux d'intérêt dans les économies développées en réponse à l'inflation exerce également une pression supplémentaire sur les pays en développement qui dépendent des importations de denrées alimentaires et d'énergie et dont la balance des paiements donnait déjà des signes de déséquilibre en raison de la hausse des prix des produits de base.

<sup>11</sup> Voir Paul Munday, Mario Amiot et Roberto Sifon-Arevalo, « Weather warning: assessing countries' vulnerability to economic losses from physical climate risks », (S&P Global Ratings, 27 avril 2022).

<sup>12</sup> Ibid.

<sup>13</sup> Une perte de production mondiale due aux changements climatiques estimée à 3,7 % de la production mondiale annuelle s'élèverait à 53 000 milliards de dollars pour la période 2015-2030, selon les projections du Département des affaires économiques et sociales.

<sup>14</sup> Agence internationale de l'énergie atomique, *World Energy Transitions Outlook 2022 : 1.5°C Pathway* (Abou Dhabi, 2022).

<sup>15</sup> Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement, *Financing for Sustainable Development Report 2023: Financing Sustainable Transformations* (Publication des Nations Unies, 2023).

<sup>16</sup> SDG Stimulus to Deliver Agenda 2030.

<sup>17</sup> Ibid.

11. Des mesures doivent être prises d'urgence pour accélérer le relèvement dans les pays en développement en raison des graves séquelles économiques causées par la COVID-19, la guerre en Ukraine et les changements climatiques, pour faire face à la hausse des coûts d'emprunt et à l'aggravation des risques liés à la dette, pour combler le déficit de financement actuel de la réalisation des objectifs et pour enrayer l'engrenage de la pauvreté et sortir des modèles de croissance économique non durables créés par ces crises. C'est pourquoi le Secrétaire général a appelé à un plan de relance des objectifs de développement durable, pour au moins 500 milliards de dollars de prêts supplémentaires à long terme par les banques multilatérales de développement, à des conditions d'emprunt améliorées en augmentant leurs bases de capital libéré, en vue de stimuler massivement les perspectives de développement durable des pays en développement, en se concentrant sur les investissements dans les énergies renouvelables, la protection sociale universelle, la création d'emplois décents, les soins de santé, l'éducation de qualité, les systèmes alimentaires durables, l'infrastructure urbaine et la transformation numérique. Un autre pilier essentiel de la proposition de relance des objectifs de développement durable du Secrétaire général consiste à convertir les prêts à court terme des pays en développement en dettes à long terme à des taux d'intérêt moins élevés.

## II. Accélérer le relèvement de la COVID-19 et la pleine réalisation des objectifs de développement durable

12. Les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable marquent le pas depuis l'évaluation menée dans le Rapport mondial sur le développement durable de 2019<sup>18</sup>, comme cela a été souligné ci-dessus<sup>19</sup>. Pour les objectifs au regard desquels les progrès étaient trop lents en 2019, la situation n'a pas sensiblement changé, d'après les résultats d'une évaluation réalisée dans le cadre du Rapport mondial sur le développement durable de 2023. Et pour les objectifs sur la voie desquels on avait déploré un ralentissement, la situation ne s'est pas améliorée. Quant aux autres objectifs, la situation n'évolue pas dans le bon sens. En ce qui concerne l'éradication de l'extrême pauvreté, les progrès ont été enrayerés par une multitude de crises récentes, effaçant des années d'acquis solides. Dans son rapport de 2023 sur les progrès accomplis sur la voie des objectifs de développement durable, le Secrétaire général a montré qu'un retard substantiel ou grave a été pris pour de nombreux objectifs de développement durable et que des efforts formidables seront nécessaires pour atteindre les objectifs d'ici à 2030 (voir A/78/80-E/2023/64).

13. L'expérience de la COVID-19 a aussi montré que les pays qui avaient davantage progressé dans la réalisation des objectifs de développement durable ont été mieux à même de faire face à l'impact de la pandémie. L'investissement dans les ODD a amélioré matériellement la vie des habitants de ces pays, mais il s'est aussi avéré être une police d'assurance rentable contre les effets de crises inattendues. Les pays qui avaient progressé dans l'accès à l'eau potable (objectif 6), réduit le nombre de personnes vivant dans des taudis (objectif 11) et fait baisser la prévalence des conditions de santé préexistantes comme les maladies non transmissibles (objectif 3) ont pu mieux faire face aux risques liés à la COVID-19, notamment avant que les vaccins et les traitements ne soient disponibles. De même, les progrès réalisés par le passé en matière de systèmes de protection sociale inclusifs (objectifs 1 et 8), de soins de santé universels robustes (objectif 3) et d'institutions publiques efficaces (objectif 16), ainsi que

<sup>18</sup> *Rapport mondial sur le développement durable 2019 : Le futur c'est maintenant – La science au service du développement durable* (Publication des Nations Unies, 2019).

<sup>19</sup> Voir également *Rapport mondial sur le développement durable 2023* (Publication des Nations Unies, à paraître).

l'accès à des smartphones et à l'Internet (objectif 9), ont tous contribué à rendre les mesures d'endigement plus efficaces.

14. Le relèvement au sortir de la crise COVID-19 a été inégal et incomplet, tant à l'intérieur des pays que d'un pays à l'autre (voir A/78/80-E/2023/64). À la fin de l'année 2021, les 20 % d'individus les plus riches en termes de répartition des revenus mondiaux avaient récupéré environ la moitié de leurs revenus, mais la moitié la plus pauvre ne s'était relevée du tout. Les pays à revenu élevé ont également pu reprendre l'éducation plus rapidement que la plupart des pays en développement. Ce relèvement inégal n'affecte pas seulement les pays les plus lents à se redresser, mais tous les pays, en raison du caractère fortement intégré de l'économie mondiale.

15. Pour pouvoir se relever rapidement de la COVID-19 et atteindre pleinement les objectifs de développement durable, les pays doivent éviter de revenir aux schémas d'investissement et aux activités du passé et choisir de rendre leurs économies plus équitables sur le plan social et plus durables sur le plan environnemental. Les mesures économiques doivent encourager les investissements et les changements de comportement qui réduiront le risque de chocs futurs tout en augmentant la résilience des pays au cas où ils se produiraient. Les situations d'urgence présentant un danger pour l'environnement, telles que les changements climatiques et la perte de biodiversité, peuvent entraîner des coûts économiques et sociaux beaucoup plus élevés et durables.

16. L'accélération du relèvement après la pandémie et la réalisation des objectifs de développement durable sont donc inextricablement liées. Les crises récurrentes mettent en évidence les fragilités du système économique et social mondial en place auxquelles le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur les changements climatiques étaient censés remédier. Dans le même temps, elles offrent souvent l'occasion d'un changement transformationnel qui réponde aux préoccupations croissantes concernant la nécessité de trouver un meilleur équilibre entre les trois dimensions du développement durable. Le coût élevé des crises représente pour les pays une occasion sans précédent de s'engager sur la voie d'une transformation structurelle qui favorise l'objectif du développement durable. La meilleure sortie de crise serait sans aucun doute d'atteindre les ODD d'ici à 2030 comme il était initialement prévu.

17. À l'avenir, les pays, tant individuellement que collectivement, ont une occasion historique d'accélérer le relèvement de la pandémie et d'engager le monde sur la voie du développement durable en forgeant une stratégie qui tienne compte des multiples liens qui existent entre les objectifs de développement durable et leurs cibles. Pour saisir cette occasion, il faudra profondément revoir la manière dont les politiques sont élaborées ainsi que les modes de production, de consommation et de partage des bénéfices et des risques de nos sociétés.

## **A. Tirer parti des possibilités de changement économique transformationnel**

18. Aujourd'hui, le monde connaît une nouvelle vague de changements technologiques, parfois appelée « quatrième révolution industrielle », qui promet de modifier de manière jamais vue le travail et la vie des gens. L'impression tridimensionnelle (3D), par exemple, est de plus en plus utilisée pour la production de biens qui nécessitaient auparavant une main-d'œuvre importante. L'introduction de l'impression 3D pourrait devenir une importante stratégie de développement des petites fabriques des zones rurales à l'avenir. L'avènement de la révolution technologique donne ainsi aux pays en développement la possibilité de contourner la voie traditionnelle de transformation structurelle de l'économie, ancrée dans

l'expansion rapide d'un secteur manufacturier très polluant, et d'y préférer le développement d'un secteur à l'empreinte environnementale plus légère et mettant davantage l'accent sur la croissance des services. La part des incorporels tels que les brevets et les droits d'auteur est également en constante augmentation dans la production économique mondiale. Par ailleurs, de nombreux pays en développement doivent d'urgence investir davantage dans l'éducation, la santé et la protection sociale, afin de permettre à leurs sociétés de tirer parti des nouvelles technologies dans leur quête d'un développement économique durable.

19. La COVID-19 joue un rôle majeur dans l'accélération de la numérisation de la société, qui est en train de changer le monde, avec le potentiel de faire progresser la réalisation de tous les ODD. En raison de la pandémie, l'adoption du numérique a connu un bond en avant dans l'industrie, les entreprises, les administrations et la société, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. L'enquête sur l'administration en ligne menée en 2022 par le Département des affaires économiques et sociales révèle en particulier des améliorations dans l'infrastructure des télécommunications, le développement humain et l'offre de services, bien que le rythme des progrès ne soit pas le même entre les pays à haut et à faible revenu. Les gouvernements ont également dû faire preuve d'un plus grand esprit d'innovation, d'ingéniosité et d'efficacité en raison de l'impact de la pandémie. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) estime que la transformation numérique a le potentiel de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> d'au moins 20 % et l'utilisation des ressources naturelles dans les produits de 90 %, et de réduire la quantité de déchets et de substances toxiques dans les chaînes d'approvisionnement d'un facteur de 10 à 100 fois, ce qui est d'une importance critique pour permettre un changement économique transformationnel.

20. L'économie de partage est peut-être la manifestation la plus omniprésente de l'évolution technologique rapide que connaît le monde. Grâce aux smartphones et à Internet, les plateformes d'économie de partage facilitent la création de marchés et une meilleure utilisation des moyens sous-utilisés. Les véhicules privés, qui restent souvent inutilisés pendant 95 % de leur durée de vie, sont un symbole parlant de la sous-utilisation importante de ressources qui pourraient être partagées dans la société<sup>20</sup>. En réduisant les coûts de recherche et de transaction, l'« économie du partage » libère pareilles ressources en offrant aux consommateurs des options moins chères et plus accessibles. Elle permet également aux particuliers de compléter leurs revenus en prenant des passagers dans leur voiture s'ils le souhaitent. Les entreprises de l'économie du partage offrent des solutions aux problèmes de coordination à grande échelle dans la fourniture de transports, des logements, des ambulances, des machines agricoles et de bien d'autres ressources dans les pays développés comme dans les pays en développement<sup>21</sup>.

21. Un grand nombre de pays en développement, en particulier en Afrique, se trouvent dans la phase initiale du dividende démographique, où la population en âge de travailler augmente rapidement par rapport à la population totale, comme indiqué dans le *World Social Report de 2023* du DAES de l'ONU. Ces pays doivent adopter des politiques qui alimentent un important vivier de travailleurs bien formés et faire progresser les réformes économiques et structurelles qui font d'eux un pôle d'attraction pour les investissements directs étrangers et la diffusion des technologies. En revanche, les pays développés vieillissants, dans lesquels la population en âge de travailler diminue, auront tout intérêt à accélérer les flux d'investissement vers les

---

<sup>20</sup> Rush Eckdish Knack, « Pay as you park », *Planning Magazine*, (American Planning Association, mai 2005).

<sup>21</sup> L'économie du partage donne aussi lieu à certaines difficultés qui nécessitent une mise à jour des cadres réglementaires.



pays en développement dans des régions comme l’Afrique, où la main-d’œuvre est abondante. Par conséquent, la région Afrique a le potentiel de devenir un moteur majeur de la croissance économique mondiale dans la seconde moitié du XXI<sup>e</sup> siècle si les pays adoptent les politiques adéquates pour réaliser ce dividende démographique. Un exemple de ces politiques est le récent accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui est entré en vigueur en janvier 2021 et qui devrait générer des gains de revenus réels de 7 % d’ici à 2035, soit environ 450 milliards de dollars, et permettre à quelque 30 millions de personnes de sortir de l’extrême pauvreté<sup>22</sup>.

22. La réduction des inégalités fondées sur le genre dans le taux d’activité présente également d’énormes avantages économiques. Au niveau mondial, on constate un écart de près de 25 points de pourcentage entre les taux d’activité des hommes et des femmes, lequel peut aller jusqu’à 31,2 points de pourcentage en Asie, alors qu’il n’est que de 8,7 points de pourcentage en Amérique du Nord<sup>23</sup>. Cet écart important entre les taux d’activité des femmes et des hommes a des coûts économiques élevés pour les pays concernés. Selon les estimations, les pertes que subit une économie du fait de la marginalisation économique des femmes vont de 10 % du PIB dans les économies avancées à plus de 30 % en Asie du Sud, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. On peut considérer que ce pourcentage constitue le coût d’opportunité global de la faible participation des femmes au marché du travail<sup>24</sup>.

23. Le passage à l’agriculture circulaire est devenu essentiel pour le développement rural durable. L’augmentation considérable de la production alimentaire mondiale au cours des dernières décennies a eu un coût élevé pour l’environnement. La moitié des terres habitables est aujourd’hui utilisée pour l’agriculture, qui représente 70 % des prélèvements d’eau douce dans le monde, et cette ressource essentielle devrait connaître un déficit d’ici à 2030<sup>25</sup>. La croissance de l’agriculture a également été stimulée par l’utilisation plus intensive d’engrais chimiques et de pesticides synthétiques qui, au fil du temps, ont érodé la qualité des terres cultivables et dégradé les sources d’eau douce. L’agriculture circulaire est un gage de durabilité, et n’exclut pas de mettre à profit les progrès scientifiques, les innovations et les nouvelles technologies. La polyculture-élevage et l’agriculture biologique, l’agroforesterie, le recyclage de l’eau et la réutilisation des eaux usées sont des éléments clés de l’agriculture circulaire. Le renforcement des institutions et des mesures d’incitation, telles que les associations d’usagers de l’eau et la sécurité des droits d’utilisation de l’eau et des droits fonciers, ainsi que l’amélioration de la coopération internationale, peuvent favoriser les approches circulaires dans l’agriculture. L’application de pratiques agricoles circulaires, axées sur l’utilisation de quantités minimales d’intrants externes, la fermeture des boucles de nutriments, la régénération des sols et la minimisation de l’impact sur l’environnement, est également bien adaptée aux petites exploitations agricoles à forte intensité de main-d’œuvre et contribue à un développement économique plus inclusif et tenant compte des questions de genre dans les zones rurales.

<sup>22</sup> Banque mondiale *The African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects* (Washington, 2020).

<sup>23</sup> OIT, *Emplois et questions sociales dans le monde, Tendances 2023*.

<sup>24</sup> Era Dabla-Norris et Kalpana Kochhar, « Closing the Gender Gap », *Finance et Development*, (Washington, Fonds monétaire international, 19 mars 2019).

<sup>25</sup> Organisation des Nations Unies, « Circular agriculture for sustainable rural development », note d’orientation n° 105 (New York, mai 2021).

## B. Recentrage sur l'investissement dans le bien-être humain et les capacités institutionnelles

24. Les crises récentes ont à la fois révélé et exacerbé de profondes fractures entre les différentes dimensions du bien-être humain. Les répercussions des crises sur des éléments clés du bien-être, tels que la santé, l'éducation, l'emploi et l'accès à d'autres biens et services, ont été particulièrement ressenties par les femmes et les filles, ainsi que par les personnes en situation de vulnérabilité et de marginalisation, ce qui a eu pour effet d'aggraver encore la situation de certaines d'entre elles.

25. L'augmentation des investissements dans le bien-être humain, en particulier dans les soins de santé et les systèmes de protection sociale, est un levier essentiel pour combler ces fossés et réaliser la transformation économique nécessaire pour atteindre les objectifs de développement durable<sup>26</sup>.

26. Il est essentiel de disposer de soins de santé de qualité et abordables pour que les personnes puissent mener une vie productive et épanouissante et pour que les pays puissent se doter d'économies fortes. Ils sont également indispensables à la réalisation de nombreux autres objectifs de développement durable, tels que ceux relatifs à l'éradication de l'extrême pauvreté, à la réduction des inégalités et au renforcement du capital humain dans la société. Les investissements supplémentaires qui devraient être consentis pour les soins de santé primaires dans les pays à revenu faible et intermédiaire sont estimés à 200 milliards de dollars par an jusqu'en 2030, principalement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud<sup>27</sup>. D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un investissement de cette ampleur pourrait sauver 100 millions de vies d'ici à 2030.

27. Le renforcement des systèmes de protection sociale est un autre facteur clé de l'amélioration du bien-être humain. En réponse à la crise de la COVID-19, de nombreux pays ont mis en place des mesures de protection sociale exceptionnelles qui ont donné des résultats impressionnants. On estime que les dépenses de protection sociale en 2020-2021 atteindront 3 000 milliards de dollars, soit 4,5 fois plus que ce qui a été dépensé pendant la crise financière mondiale de 2008-2009<sup>28</sup>. Toutefois, dans certains pays, ces mesures ont déjà été supprimées alors même que la croissance économique et l'emploi n'ont pas totalement repris, ce qui fait courir à leurs bénéficiaires le risque de tomber dans la pauvreté. Seuls 47 % de la population mondiale ont accès à au moins une prestation de protection sociale, ce qui signifie que plus de 4 milliards de personnes sont encore dépourvues de toute protection sociale<sup>29</sup>. Pour que la cible 1.3 des objectifs de développement durable puisse être atteinte dans les pays en développement d'ici à 2030, il faudrait, d'après les estimations, 1 000 milliards de dollars, soit 3,3 % du PIB<sup>30</sup>. Cet effort pourrait être financé grâce à une réforme fiscale ou à des gains d'efficacité dans les recettes fiscales et grâce aux recettes nationales provenant de la tarification du carbone, une partie des revenus provenant des pays développés étant consacrée au renforcement des systèmes de protection sociale dans les pays en développement<sup>31</sup>. D'autres possibilités de financement sont envisageables : la réaffectation des dépenses publiques, l'expansion des régimes de sécurité sociale et les recettes provenant des

<sup>26</sup> *Rapport mondial sur le développement durable*, 2019.

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> *Rapport mondial sur le développement durable*, 2023.

<sup>29</sup> OIT, *Emplois et questions sociales dans le monde, Tendances 2023*.

<sup>30</sup> Fabio Durán-Valverde *et al.*, « Financing gaps in social protection: global estimates and strategies for developing countries in light of the COVID-19 crisis and beyond ». Document de travail de l'OIT n° 14 (Genève, OIT, 2020).

<sup>31</sup> *Rapport mondial sur le développement durable*, 2023.

cotisations ; l'aide publique au développement ; et l'élimination des flux financiers illicites. Les gouvernements des pays en développement pourraient également réduire les gaspillages, s'attaquer à la corruption et détourner les crédits budgétaires des dépenses militaires.

28. La transition en cours d'un grand nombre de travailleurs vers les plateformes numériques pose un défi considérable aux systèmes de protection sociale. Si ces nouvelles formes d'emploi offrent une plus grande flexibilité aux entreprises et aux travailleurs et réduisent le coût des services offerts, elles se traduisent aussi souvent, pour les travailleurs, par des revenus moindres et plus volatiles et des niveaux d'insécurité des revenus plus élevés, des conditions de travail inadéquates ou non réglementées et une protection sociale inexistante ou limitée. Il est par exemple difficile d'identifier la partie responsable de la contribution à la part de l'employeur en ce qui concerne l'assurance sociale puisque ni ceux qui demandent le service ni les organisateurs (les plateformes numériques) ne reconnaissent une relation d'emploi entraînant des responsabilités en matière de protection sociale. Plusieurs options politiques peuvent contribuer à combler ces lacunes : la couverture des cadres législatifs peut être élargie pour inclure les travailleurs des plateformes numériques ; les seuils minimaux pris en compte pour les cotisations en ce qui concerne la taille de l'entreprise, le temps de travail ou la rémunération pourraient également être abaissés ou supprimés afin d'étendre la couverture de la protection sociale à tous les travailleurs et de créer des conditions de concurrence équitables pour tous les employeurs ; et il peut être possible de simplifier les exigences administratives et financières, par exemple en utilisant des plateformes mobiles.

29. Le renforcement des capacités de l'administration publique, en particulier dans les pays en développement, est également essentiel à la réussite de la réalisation des objectifs de développement durable. Il s'agit notamment pour les gouvernements d'adopter une vision et un plan d'action clairs pour la réalisation des objectifs de développement durable ; de renforcer la coordination horizontale et verticale entre les ministères sectoriels et entre les niveaux national et infranational ; de créer un cadre de suivi et d'évaluation efficace pour évaluer régulièrement les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable ; et de veiller à ce que les rôles et les responsabilités dans la réalisation des objectifs de développement durable soient bien définis. Les objectifs de développement durable constituent un cadre de développement intégré pour les systèmes humains et naturels et les gouvernements doivent s'attacher à favoriser les synergies entre les différents domaines sectoriels tout en recherchant des équilibres. Les gouvernements ont aussi le rôle important d'instaurer un partenariat efficace avec la société civile et le secteur privé aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable.

30. L'histoire a montré qu'une administration publique efficace n'est pas un luxe mais une nécessité vitale pour que les populations gardent confiance dans leur gouvernement. L'objectif d'un développement durable sera difficile à atteindre sans une administration publique efficace. Même les plus petites améliorations des capacités de l'administration publique se sont avérées faire une grande différence dans la qualité de vie des gens.

### **C. Découplage de la croissance économique et de la dégradation de l'environnement**

31. Dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques, les États ont accepté de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C d'ici à 2030, ce qui suppose de réduire d'environ 45 % les émissions de CO<sub>2</sub> (objectif de développement durable n° 13). Pour parvenir à cette réduction significative des émissions de CO<sub>2</sub>, il sera particulièrement

important d'accélérer le processus de découplage entre la croissance économique et la dégradation de l'environnement. Cela permettrait d'atténuer les effets des changements climatiques sur la biodiversité et les écosystèmes terrestres, les écosystèmes d'eau douce et les écosystèmes côtiers, ainsi que de conserver une plus grande partie des services qu'ils rendent aux êtres humains.

32. Les changements climatiques résultent de plus d'un siècle d'utilisation de l'énergie et des sols et de modes de vie et de modèles de consommation et de production non durables. Ils ont provoqué des phénomènes météorologiques extrêmes qui ont exposé des millions de personnes à une insécurité alimentaire et hydrique aiguë, notamment en Afrique, en Asie, en Amérique centrale et du Sud, sur les petites îles et dans l'Arctique.

33. Les effets liés au climat peuvent également contraindre les populations à se déplacer, soit qu'ils menacent directement la vie et la sécurité humaines, soit qu'ils exacerbent les facteurs de conflit tels que la pauvreté, l'insécurité alimentaire et le manque de moyens de subsistance, la pénurie de ressources et la mauvaise gouvernance<sup>32</sup>. Dans une étude de la Banque mondiale de 2021<sup>33</sup>, il est expliqué que les migrations liées aux changements climatiques continueront d'entraîner d'importants déplacements internes de population et affecteront principalement les pays en développement. Il est indiqué que 216 millions de personnes dans les six régions du monde pourraient être contraintes de migrer à l'intérieur de leur pays d'ici à 2050, l'Afrique subsaharienne comptant à elle seule 86 millions de migrants climatiques internes. Des foyers de migration interne pourraient apparaître dès 2030 et continuer à s'étendre et à s'intensifier d'ici à 2050. Cette tendance pourrait avoir des répercussions disproportionnées sur les personnes les plus vulnérables vivant dans les pays les plus pauvres, ce qui aggraverait encore les inégalités au sein des nations et entre elles. Cependant, une action immédiate et concertée afin de réduire les émissions mondiales et de soutenir un développement vert, inclusif et résilient pourrait réduire l'ampleur des migrations climatiques de 80 %.

34. La transition énergétique actuelle diffère des précédentes, qui étaient largement motivées par des avancées économiques et technologiques et qui se sont déroulées sur des périodes d'au moins un siècle. Toutefois, la transition énergétique actuelle, qui devra être transformatrice, est principalement déterminée par la politique mondiale et devrait être réalisée sur une période beaucoup plus courte, soit un quart de siècle au maximum, en raison des graves conséquences que pourraient avoir l'inaction. Ce défi s'inscrit également dans un contexte d'incertitude macroéconomique mondiale, d'un fossé croissant entre le Nord et le Sud en ce qui concerne le partage des charges, et de la nécessité d'intensifier l'exploitation de minéraux importants.

35. La menace que représentent les changements climatiques et la guerre en Ukraine ont renforcé la détermination des pays d'accélérer la transition énergétique en augmentant l'utilisation des énergies renouvelables et en améliorant l'efficacité énergétique (objectif de développement durable n° 7). Les énergies renouvelables sont aujourd'hui la source d'énergie qui connaît la croissance la plus rapide dans le bâtiment ; l'industrie des véhicules électriques se développe rapidement, 20 % des nouvelles voitures achetées en Europe en 2021 étant électriques ; les mesures incitatives ont considérablement stimulé l'utilisation des systèmes solaires sur les toits ; et l'énergie éolienne représente une part importante de la production

<sup>32</sup> Vally Koubi (2019), « Sustainable development impacts of climate change and natural disasters ». Document de référence préparé pour le rapport *Sustainable Development Outlook 2019 : Gathering Storms and Silver Linings* (Publication des Nations Unies, 2019).

<sup>33</sup> Viviane Clement et al., *Groundswell Part 2: Acting on Internal Climate Migration* (Washington, Banque mondiale, 2021).

d'électricité dans un certain nombre de pays comme le Danemark (58 %), l'Uruguay (40 %), l'Irlande (38 %) et le Royaume-Uni (24 %) <sup>34</sup>. En 2022, six des dix plus grands projets transfrontaliers d'investissement dans de nouvelles capacités de production concernaient les énergies renouvelables <sup>35</sup>. D'après le PNUE, les émissions de CO<sub>2</sub> devront être réduites de 7,6 % par an jusqu'en 2030 pour atteindre l'objectif de 1,5 °C fixé dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques, mais cette réduction n'aurait dû être que de 3,3 % si les pays avaient pris des mesures décisives il y a dix ans <sup>36</sup>.

36. L'industrie est responsable d'environ un quart des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>. Il ne sera pas facile d'atteindre la neutralité en matière d'émissions et pour cela il faudra mettre en place de nouveaux processus de production, produire une électricité à émissions faibles ou nulles, de l'hydrogène et, si nécessaire, mettre en place des dispositifs de capture et de stockage du carbone. L'agriculture, la foresterie et les autres utilisations des terres peuvent également contribuer à une réduction des émissions à grande échelle, en plus d'éliminer et de stocker le dioxyde de carbone également à grande échelle.

37. Dans *l'Inclusive Wealth Report* de 2022, le PNUE souligne que si le capital industriel et humain a augmenté au cours des dernières décennies, le capital naturel qui étaye le progrès mondial a diminué de 28 %, ou de 50 % par habitant, en raison de la croissance démographique entre 1992 et 2019. L'Indice de richesse globale présenté dans le rapport suggère qu'un grand nombre de pays ont subi un déclin de la richesse globale depuis 1992, même si le PIB par habitant a augmenté dans tous les pays, à l'exception d'une poignée d'entre eux. Ces pays épuisent leur stock combiné de capital industriel, humain et naturel à un rythme qui aggravera la situation des générations futures. Le rapport sur la richesse globale (*Inclusive Wealth Report*) démontre que la richesse des nations ne devrait pas être mesurée et communiquée uniquement à l'aide d'instruments de « revenu » (tels que le PIB), mais également à l'aide d'autres outils tels que le stock combiné de capital manufacturé, de capital humain et de capital naturel.

38. L'économie mondiale consomme chaque année plus de 100 milliards de tonnes de ressources de la Terre <sup>37</sup>. Sur l'ensemble des minéraux, des combustibles fossiles, des métaux et de la biomasse qui entrent dans l'économie chaque année, seuls 8,6 % sont recyclés. L'empreinte écologique mondiale des modes actuels de consommation et de production de matériaux est 1,8 fois supérieure à la capacité biophysique de la Terre <sup>38</sup>. Quelque 1,3 milliard de tonnes de déchets alimentaires sont générés chaque année, à cause des pratiques non durables. D'après les résultats d'une analyse récente de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les cibles des objectifs de développement durable visant à en finir avec la faim et à assurer la sécurité alimentaire peuvent être atteintes grâce à une modeste expansion de la production agricole, pour autant que les systèmes agricoles deviennent plus durables et que la nourriture soit répartie plus équitablement entre les pays et en leur sein.

39. La fabrication dépendant de plus en plus de chaînes d'approvisionnement géographiquement dispersées, il est nécessaire de soumettre cette production à des normes élevées en matière de circularité dans l'utilisation des ressources pour chaque unité de ces chaînes. Les gouvernements peuvent concevoir des procédures de

<sup>34</sup> Renewable Energy Policy Network for the 21st Century, *Renewables 2021: Global Status Report* (Paris, REN21 Secretariat, 2021).

<sup>35</sup> CNUCED, *Moniteur de l'investissement étranger direct*, n° 44 (UNCTAD/DIAE/IA/INF/2023/1).

<sup>36</sup> PNUE, *Emissions Gap Report*, 2019 (Nairobi, 2019).

<sup>37</sup> Circle Economy, *Circularity Gap Report 2020*.

<sup>38</sup> Organisation des Nations Unies, « Achieving the SDGs in the wake of COVID-19: scenarios for policy-makers », Policy Brief No. 84 (août 2020).

passation de marchés publics de manière à promouvoir les objectifs de la résilience, de faibles émissions de carbone et de l'innovation. Un programme national de développement durable pourrait également prévoir le prélèvement de taxes sur le carbone ou leur augmentation et la suppression progressive des subventions aux combustibles fossiles, pour faire en sorte que les prix du marché donnent des signaux encourageant une consommation et des investissements durables.

#### **D. Renouveler la coopération et les partenariats multilatéraux**

40. La montée des tensions géopolitiques modifie l'environnement externe de la coopération multilatérale. Le rythme de la mondialisation économique s'est également ralenti au cours de la dernière décennie. Le ratio des exportations mondiales de biens et de services par rapport au PIB mondial a atteint un sommet en 2008 et a depuis tendance à diminuer. En 2007, les investissements directs étrangers représentaient 5,3 % du PIB mondial, mais ils n'en représentaient plus que 1,3 % en 2020<sup>39</sup>. La guerre en Ukraine, qui a débuté en février 2022, a depuis lors entraîné une nouvelle fragmentation économique et politique à l'échelle mondiale. Ces évolutions, si elles se poursuivent, pourraient entraîner la fragmentation de l'économie mondiale en blocs géopolitiques, ce qui aurait des conséquences importantes pour la coopération multilatérale.

41. Dans de nombreuses économies avancées, la coopération multilatérale est également confrontée à un défi de taille : l'évolution du paysage politique, qui a conduit à une polarisation croissante au sein des pays et entre eux, et à un soutien accru aux partis populistes. Ces changements politiques ont été fortement motivés par la réaction de l'opinion publique face à l'impact économique et culturel de la mondialisation et à la perception d'inégalités croissantes dans la société.

42. Dans Notre Programme commun, le Secrétaire général a souligné la nécessité de réenergiser l'Organisation des Nations Unies pour qu'elle puisse répondre plus efficacement au nombre croissant de difficultés mondiales interconnectées. Pour relever ces défis, il faudra non seulement que les organisations multilatérales aient davantage de moyens d'action, mais aussi renouveler l'engagement à œuvrer d'un commun accord avec tous les acteurs, aussi divers soient-ils, des sphères publique, civile et privée.

43. C'est la raison pour laquelle le Secrétaire général a créé le Conseil consultatif de haut niveau pour un multiculturalisme efficace, afin de dresser la liste des biens publics mondiaux et des autres domaines d'intérêt commun qui pourraient grandement bénéficier d'une amélioration de la gouvernance et de proposer des solutions sur la manière d'y parvenir. L'ampleur des incidences de la COVID-19 ainsi que les menaces d'autres risques catastrophiques, tels que ceux liés aux changements climatiques et à la perte de biodiversité, qui pourraient imposer des coûts bien plus élevés, montrent tous la nécessité de rénover les fondations institutionnelles de la coopération multilatérale.

44. Notre Programme commun propose également la tenue d'un sommet bisannuel entre le Groupe des 20, le Conseil économique et social, le Secrétaire général et les responsables des institutions financières internationales, dans le but, entre autres, de favoriser une relance de l'investissement dans le cadre des objectifs de développement durable, notamment par le biais d'une alliance du dernier kilomètre

---

<sup>39</sup> Raghuram G. Rajan, « The Gospel of Deglobalization, What is the Cost of a Fractured World Economy? » *Foreign Affairs* (janvier/février 2023).

afin d'atteindre celles et ceux qui sont les plus démunis et de combler les failles de l'architecture de la dette.

45. Compte tenu de l'impact dévastateur de la COVID-19, de la guerre en Ukraine et des changements climatiques, il est devenu important pour la communauté internationale d'ancrer le relèvement dans la pleine réalisation des objectifs de développement durable, comme recommandé dans le rapport sur l'état d'avancement de la réalisation des objectifs de développement durable. L'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 lors du forum politique de haut niveau sur les objectifs de développement durable qui se tiendra plus tard dans l'année sera l'occasion de redynamiser la coopération multilatérale à l'appui du relèvement et de la pleine réalisation des objectifs de développement durable.

46. À la lumière de l'impact dévastateur de la COVID-19, il convient d'accorder une priorité élevée au renforcement de la capacité du système mondial de santé publique afin qu'il puisse résister et faire face aux pandémies et aux autres risques sanitaires qui pourraient se présenter. Le renforcement des systèmes de santé dans les pays en développement qui sont particulièrement fragiles à cet égard n'est plus une tâche qui incombe à ces pays seulement, mais à la communauté internationale dans son ensemble. Un renforcement de la coopération multilatérale s'impose pour accomplir cette tâche.

47. En décembre 2021, l'Assemblée mondiale de la santé a adopté une décision par laquelle elle a créé un organe intergouvernemental de négociation pour rédiger une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies. Le projet final de cet instrument sera présenté à l'Assemblée mondiale de la santé d'ici mai 2024. La décision réaffirme que le renforcement du système mondial de santé publique est une priorité commune à tous les États.

48. Un engagement ferme en faveur de l'allègement de la dette multilatérale et de la coopération pour le développement, y compris l'aide publique au développement, est nécessaire pour restaurer la marge de manœuvre budgétaire de nombreux pays en développement au lendemain de la pandémie et face à l'impact économique de la guerre en Ukraine. D'autres mesures, telles qu'un moratoire sur le paiement du service de la dette, la restructuration de la dette et l'utilisation des droits de tirage spéciaux, sont également nécessaires pour que les pays en développement disposent des moyens suffisants pour réaliser pleinement les objectifs de développement durable. De nombreux pays en développement dépendent par ailleurs fortement des transferts de fonds pour financer la consommation des ménages et la réduction du coût de ces transferts serait une mesure très importante pour améliorer leur marge de manœuvre budgétaire. Une coopération multilatérale efficace est plus que jamais nécessaire pour surmonter ces obstacles. La relance des objectifs de développement durable proposée par le Secrétaire général contribuerait à lever ces contraintes.

49. Il est dans l'intérêt commun pour la communauté mondiale de faire en sorte que les coûts des changements climatiques ne mettent pas en péril le développement et la stabilité des pays en développement les plus pauvres et les plus vulnérables. La vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue en novembre 2022 en Égypte, a débouché sur un accord décisif visant à indemniser les pays vulnérables durement touchés par les catastrophes climatiques pour les pertes et dommages subis. Les gouvernements ont également convenu de mettre en place un « comité de transition » chargé de formuler des recommandations sur la manière de rendre le nouveau fonds opérationnel lors de la vingt-huitième session de la Conférence en 2023. De nouvelles annonces de contribution au Fonds pour l'adaptation ont également été faites lors de la vingt-septième Conférence, pour un montant total de plus de 230 millions de

dollars. Lors de la vingt-septième session de la Conférence, il a en outre été souligné qu'une transformation mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone nécessiterait des investissements d'au moins 4 000 à 6 000 milliards de dollars par an. Un financement de cette ampleur nécessiterait une transformation complète du système financier mondial et de ses structures et processus, avec la participation des gouvernements, des banques centrales, des banques commerciales, des investisseurs institutionnels et d'autres acteurs financiers.

50. Dans Notre Programme commun, le Secrétaire général appelle à repenser les critères utilisés pour mesurer le bien-être, en allant au-delà du PIB, qui ne tient pas compte de l'évolution des conditions sociales et environnementales et n'inclut pas les principales activités économiques telles que la prestation de soins et autres services non marchands. Les inconvénients du PIB en tant que mesure du bien-être sont connus depuis longtemps, et il convient d'accélérer la mise en place des mesures pratiques qui permettront de le compléter par d'autres critères de mesure du progrès. Les dommages causés à l'environnement par les modes de consommation et de production actuels doivent être pris en compte dans la mesure de la croissance économique. La coopération multilatérale a un rôle clé à jouer à cet égard, notamment en renforçant la capacité des instituts nationaux de statistique des pays les plus pauvres à collecter les indicateurs nécessaires sur les conditions matérielles et la qualité de vie des populations, les inégalités et la durabilité de la situation.

51. Il faut aussi revitaliser la coopération multilatérale pour inverser la tendance actuelle des politiques commerciales protectionnistes tout en garantissant la solidité et la résilience des chaînes de production et d'approvisionnement mondiales. La récente entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange continental africain constitue une étape importante à cet égard. Les chaînes de production et d'approvisionnement mondiales ont aussi fait l'objet d'une attention particulière au cours de la pandémie car on estimait que les chaînes complexes et longues avaient aggravé ses conséquences au niveau des pays. Toutefois, les recherches montrent que des chaînes de production et d'approvisionnement plus courtes et l'autosuffisance nationale ne réduisent pas nécessairement les vulnérabilités<sup>40</sup>. La diversification des fournisseurs peut plutôt aider les entreprises à maintenir la production et les lignes d'approvisionnement en temps de crise.

52. Un engagement renouvelé en faveur de la coopération multilatérale peut donc jouer un rôle essentiel pour permettre à tous les pays, en particulier les pays en développement, de se relever plus rapidement de la pandémie de COVID-19 et d'atteindre les objectifs de développement durable. Si les différentes parties prenantes ne parviennent pas à forger le partenariat nécessaire à cette fin, il est peu probable qu'un relèvement rapide de la pandémie et que la réalisation des objectifs de développement durable aient lieu. En revanche, si tous les pays et toutes les parties prenantes s'engagent à nouveau à renforcer la coopération et les partenariats multilatéraux, ce processus aura beaucoup plus de chance de réussir.

### **III. Mobilisation de l'appui du système des Nations Unies**

53. Une priorité essentielle du système des Nations Unies est d'apporter un soutien efficace aux pays en développement afin d'accélérer leur relèvement après la pandémie et de permettre la pleine réalisation des objectifs de développement durable. Il s'agit notamment d'aider les pays en développement à élaborer des cadres de financement national intégrés pour financer les priorités des objectifs de

---

<sup>40</sup> Sébastien Miroudot, « Resilience versus robustness in global value chains: some policy implications » (2020).



développement durable. À la fin de l'année 2022, 85 pays avaient élaboré des cadres de financement national intégrés avec le soutien du système des Nations Unies. À la fin de l'année 2022, 39 pays préparaient des cadres de financement national intégrés pour la première fois et 25 autres pays élargissaient la portée des stratégies existantes, les deux premiers cadres ayant été lancés en 2022<sup>41</sup>.

54. Sous la direction technique du Programme des Nations Unies pour le développement, le système des Nations Unies aide les pays en développement à mettre en œuvre la stratégie d'intégration, d'accélération et de soutien aux politiques, qui est axée sur l'intégration des ambitions des objectifs de développement durable dans les systèmes nationaux et locaux. En coopération avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et l'initiative Global Pulse, le PNUD a également lancé récemment le simulateur d'accélération afin d'aider les équipes de pays des Nations Unies et les gouvernements des pays de programme à trouver des voies spécifiques pour accélérer le relèvement après la pandémie en fonction des contextes. Avec le soutien du PNUD et de l'UNICEF, le Groupe des Nations Unies pour le développement durable a actualisé la Boîte à outils pour l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable afin de permettre aux équipes de pays des Nations Unies, aux experts et aux gouvernements des pays du programme d'accéder aux outils existants afin d'accélérer le rythme des progrès sur la voie des objectifs de développement durable. Le PNUD, l'UNICEF et l'OIT ont récemment mis au point un cours technique en ligne sur les politiques intégrées visant à tenir systématiquement compte des objectifs de développement durable dans les plans et les budgets, auxquels se sont inscrites plus de 2 000 personnes venues de 148 pays et 33 entités des Nations Unies au cours de la première année.

55. Sous la direction de l'OIT, le système des Nations Unies a créé l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes, dans le but de créer au moins 400 millions d'emplois et d'étendre la protection sociale à 4 milliards de femmes, d'hommes et d'enfants qui ne sont pas couverts à l'heure actuelle, l'objectif principal étant de parvenir à un relèvement porteur d'emplois et à une transition juste vers une économie durable et inclusive. En 2023, l'OIT lancera une coalition mondiale pour la justice sociale visant à renforcer la solidarité mondiale et à améliorer la cohérence des politiques afin de susciter des actions et des investissements en faveur du travail décent et de la justice sociale.

56. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture se charge de la suite donnée au Sommet sur la transformation de l'éducation de septembre 2022 au sein du système des Nations Unies, tout en coprésidant, avec le Gouvernement sierra-léonais, le Comité directeur de haut niveau Objectif de développement durable n° 4 – Éducation 2030, dont la tâche est de rallier des soutiens politiques, d'encourager l'action, la recherche de solutions et la solidarité, afin d'accélérer la transformation de l'éducation et de son financement.

57. ONU-Eau a récemment lancé le Cadre mondial d'accélération de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 6 afin de parvenir à une gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous d'ici à 2030. Ce cadre contribuera au nouveau Programme d'action sur l'eau adopté à l'issue de la Conférence des Nations Unies sur l'eau, qui s'est tenue en mars 2023. L'UNICEF a également élaboré un « plan » pour une gestion de l'assainissement en toute sécurité d'ici à 2030, qui est aligné sur le Cadre mondial d'accélération.

---

<sup>41</sup> Nigeria et Mongolie.

58. ONU-Énergie a adopté un plan d'action mondial intitulé « Towards 2025, for the accelerated implementation of SDG 7 » (Vers 2025 : pour une réalisation plus rapide de l'objectif de développement durable n° 7). Ce plan mondial prévoit notamment les actions prioritaires suivantes : élargissement des pactes énergétiques ; lancement d'une campagne mondiale en faveur des actions liées à l'objectif 7 ; verdissement des opérations des entités membres d'ONU-Énergie ; tenue annuelle d'un forum mondial d'action pour la réalisation de l'objectif 7 ; contribution à la définition de l'ordre du jour mondial et exercice d'un leadership éclairé ; et exploitation de la puissance des données, de la numérisation et de la visualisation pour améliorer le contrôle, le suivi, la responsabilité et la communication des résultats.

## IV. Conclusion

59. Les impacts économiques, sociaux et environnementaux de la COVID-19, de la guerre en Ukraine et des changements climatiques ont été énormes et ont affecté la capacité de nombreux pays en développement à investir dans la réalisation des objectifs de développement durable. Dans le même temps, la réponse à la pandémie a démontré que les gouvernements et les autres parties prenantes sont capables de faire preuve d'une incroyable détermination dans l'action lorsqu'il le faut. Le relèvement et la pleine réalisation des objectifs de développement durable nécessiteront des efforts tout aussi extraordinaires.

60. L'expérience de la COVID-19 a aussi montré que les pays qui avaient davantage progressé dans la réalisation des objectifs de développement durable ont été mieux à même de faire face à l'impact de la pandémie. L'investissement dans la réalisation des objectifs de développement durable a amélioré matériellement la vie des habitants de ces pays, mais il s'est aussi avéré être une police d'assurance rentable contre les effets de crises inattendues. La meilleure sortie de crise consisterait à atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030 comme il était initialement prévu. L'accélération du relèvement après la pandémie et la réalisation des objectifs de développement durable sont donc inextricablement liées.

61. Le plan de relance des objectifs de développement durable que le Secrétaire général a proposé, d'un montant de quelque 500 milliards de dollars par an sous forme de nouveaux prêts accordés par les banques multilatérales de développement à des conditions améliorées, vise à stimuler les perspectives de développement durable des pays en développement, y compris leur relèvement après la pandémie de COVID-19 et d'autres crises.

62. L'expérience de la COVID-19 a également montré que la force du système mondial ne peut surpasser celle de son maillon le plus faible. Cela signifie qu'il est essentiel de renforcer davantage la coopération multilatérale pour parvenir à une reprise durable et résiliente pour les pays, tant individuellement que collectivement. L'expérience de la COVID-19 doit être mise à profit pour renouveler la coopération multilatérale, y compris les institutions telles que l'Organisation des Nations Unies qui en sont le socle.

63. Le système des Nations Unies a également un rôle essentiel à jouer en aidant les pays en développement à concevoir et à mettre en place des cadres de financement national intégrés pour financer les priorités des objectifs de développement durable.

64. Afin d'accélérer le relèvement après la crise de la COVID-19 et de pouvoir pleinement réaliser les objectifs de développement durables, il est conseillé de prendre les mesures suivantes :

a) Les pays doivent s'engager à nouveau à agir pour atteindre les ODD aux niveaux national et mondial d'ici à 2030, en renforçant le contrat social et en engageant leurs économies sur des voies à faible émission de carbone et résilientes, alignées sur l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Il s'agit également pour les gouvernements de fixer et d'atteindre des objectifs nationaux ambitieux en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités, y compris des inégalités entre les femmes et les hommes.

b) La pandémie de COVID-19 a révélé les énormes avantages que présente la révolution numérique. Les pays doivent réaliser les priorités définies dans le Plan d'action de coopération numérique du Secrétaire général et dans Notre Programme commun, en renforçant la fourniture de services publics efficaces tout en favorisant une coopération accrue avec le secteur privé et la société civile. Pour tirer parti des nouvelles technologies numériques, les pays en développement doivent augmenter leurs investissements dans l'éducation, les soins de santé et la protection sociale et renforcer les capacités de leur administration publique.

c) Les pays en développement qui comptent un grand nombre de jeunes entrant sur le marché du travail doivent accorder la priorité aux investissements dans l'éducation et le développement des compétences, tout en faisant progresser les réformes économiques et structurelles qui feront de leurs économies un pôle d'attraction pour l'investissement direct étranger et la diffusion technologique.

d) Pour que les objectifs de développement durable puissent être atteints, les pays doivent s'attaquer aux inégalités de genre à long terme dans la société. Le comblement des écarts entre les genres en ce qui concerne le taux d'activité peut être un important moteur de croissance du PIB par habitant, y compris dans les pays confrontés au vieillissement de leur population.

e) Tous les pays doivent intensifier leurs efforts pour lutter contre la menace que représente les changements climatiques mondiaux. Pour ce faire, les pays devront accroître leurs investissements dans les infrastructures d'énergie propre, les sources d'énergie renouvelables, les batteries améliorées, les réseaux électriques intelligents, les véhicules électriques et les technologies de capture et de séquestration du carbone. Accélérer la révolution des énergies renouvelables est le meilleur moyen de garantir la sécurité, l'accessibilité financière, l'accès et l'indépendance énergétiques, tout en maintenant l'objectif de 1,5 °C. Cela représente l'une des plus grandes opportunités d'investissement depuis la révolution industrielle. Un programme de conversion climatique permettrait également aux pays d'utiliser les paiements du service de la dette pour investir dans le développement durable et l'action climatique en libérant une marge de manœuvre budgétaire.

f) La richesse des nations ne devrait pas seulement être mesurée par des instruments de « revenu » tels que le PIB, mais aussi par le stock combiné du capital industriel, humain et naturel. Il sera particulièrement important de renforcer la capacité des instituts nationaux de statistique des pays en développement de collecter les données nécessaires au suivi du stock combiné du capital industriel, du capital humain et du capital naturel, et le renforcement de la coopération multilatérale a un rôle important à jouer à cet égard.

g) Les pays doivent s'engager à revitaliser la coopération multilatérale, y compris les institutions telles que l'Organisation des Nations Unies. Le paysage géopolitique a fondamentalement changé ces dernières années et la revitalisation de la coopération multilatérale pourrait être inextricablement liée à la capacité des États à s'entendre sur les moyens de consolider concrètement les institutions qui en sont le socle. Les États Membres sont encouragés à examiner les recommandations de mon Conseil consultatif de haut niveau sur le multilatéralisme efficace en gardant cet

objectif à l'esprit. En outre, les États Membres sont encouragés à examiner la proposition figurant dans Notre Programme commun de convoquer un sommet bisannuel du Groupe des Vingt, du Conseil économique et social, du Secrétaire général et des responsables des institutions financières internationales.

h) Il convient de renforcer la capacité de l'OMS à diriger et à coordonner la santé mondiale, notamment en la dotant des ressources institutionnelles, financières et juridiques adéquates pour qu'elle puisse remplir efficacement ce rôle.

i) Un engagement ferme en faveur de l'allègement de la dette multilatérale et de la coopération pour le développement, y compris l'aide publique au développement, est essentiel pour restaurer la marge de manœuvre budgétaire de nombreux pays en développement au lendemain de la pandémie et d'autres crises et comme condition préalable pour accélérer le relèvement et réaliser pleinement les objectifs de développement durable. Il s'agit de lancer une initiative multilatérale plus efficace en ce qui concerne la dette afin d'appuyer les suspensions de remboursement de la dette des pays vulnérables et de prendre des mesures en vue de créer un mécanisme permanent de lutte contre le surendettement des États souverains. Cela nécessite également une plus grande attention à long terme pour renforcer l'architecture financière internationale, y compris un engagement renouvelé pour augmenter la capitalisation des banques multilatérales de développement.

j) Le système des Nations Unies a un rôle important à jouer pour aider les pays de programme à accélérer le relèvement de la pandémie de COVID-19 et à pleinement réaliser les objectifs de développement durable. Il s'agit notamment de renforcer le soutien aux pays de programme pour qu'ils élaborent des cadres de financement national intégrés afin de réaliser les priorités des objectifs de développement durable, comme cela a été souligné précédemment. Il faut aussi pour cela que toutes les entités des Nations Unies s'engagent à nouveau à collaborer plus étroitement à tous les aspects de la planification, de la programmation et de la mise en œuvre des activités au niveau national et à forger des partenariats efficaces avec les États Membres à tous les niveaux.

---